

Nous avons appris, hier, la mort du sénateur Prowse, de l'Île du Prince-Edouard. Il faisait partie de cette Chambre depuis 1901. Né à Charlottetown en 1862, il prospéra dans le commerce et devint un des principaux marchands de l'Île. Nommé échevin de sa ville, il en fut ensuite le maire. Il avait le sens des affaires publiques, un jugement sain et un bon cœur.

Aux familles de nos amis disparus, j'offre, en votre nom et au mien, nos plus vives sympathies.

L'honorable W.-B. WILLOUGHBY: Honorables collègues, je ne veux ajouter que quelques mots aux remarques que vient de faire l'honorable représentant du ministère au sujet de nos honorables collègues disparus. L'honorable chef a exposé dans leur ordre chronologique les principaux événements de leurs carrières, et je n'entreprendrai pas la tâche, inutile d'ailleurs, de suivre à mon tour ces différentes étapes.

Permettez-moi, cependant, de dire un mot, tout d'abord, de sir Edward Kemp. Sa carrière est exceptionnellement remarquable. Il venait de la province de Québec, de ce petit groupe anglais qui a donné au Parlement, à notre commerce et à notre industrie, tant d'hommes distingués. Sir Edward Kemp est l'un de ceux venus de cette petite colonie, qui ont le mieux réussi. Il avait acquis un titre personnel à ma gratitude en se montrant toujours prêt à aider de ses conseils un plus jeune que lui, et j'étais du nombre, surtout dans les questions de finance, de commerce et d'affaires, questions qu'il connaissait bien et dans lesquelles il pouvait plus particulièrement nous éclairer.

En dépit des exigences de ses affaires florissantes, il était la bonté même. Il n'y eut peut-être pas au Canada un homme public qui fit preuve d'une meilleur cœur et qui plus que lui désira tendre une main secourable à ceux qui souffraient. Je pourrais citer plusieurs faits de bienfaisance, mais ce que je sais n'est qu'une infime partie des actes inspirés par sa bonté de cœur.

Ses collègues de ce côté de la Chambre vont beaucoup le regretter. Sa disparition crée un large vide dans les rangs du parti auquel j'ai l'honneur d'appartenir. Toujours très attaché à ce parti, il était cependant devenu moins partisan et il étudiait les questions avec un esprit éclairé par le désir du bien public. Ses conseils nous étaient toujours précieux, car la vaste expérience qu'il avait acquise nous était d'un grand secours dans nos efforts pour préparer les lois au plus grand avantage du pays.

L'honorable M. DANDURAND.

J'ai connu feu le docteur Reid bien avant Sir Edward Kemp, mais dans cette Chambre, je n'ai pas eu l'occasion d'avoir avec lui des relations aussi intimes qu'avec Sir Edward. L'honorable leader ministériel nous a raconté brièvement les principaux événements de sa carrière. Comme ministre—et surtout comme ministre des Douanes—il s'est montré très zélé dans l'accomplissement de ses fonctions; de fait, il n'y a peut-être pas un ministre qui ait donné au soin de son ministère plus de son temps, plus d'étude et plus d'énergie. A la direction du ministère des chemins de fer et canaux, il ne se sentait pas, je crois, autant chez lui qu'à la tête du ministère des Douanes. Lors des premiers projets de fusion de nos différents chemins de fer dans le réseau de nos chemins de fer nationaux, c'était pour moi un plaisir, sinon un devoir, d'assister aux débats de l'autre Chambre. C'était une question très complexe. Les compagnies et leurs filiales étaient multipliées presque à l'infini et nul ne pouvait en voir tous les détails sans une étude très minutieuse et une vigilante attention. Personne ne connaissait peut-être mieux ces questions que M. Meighen dont l'esprit était spécialement apte à disséquer les relations des diverses compagnies, à coordonner celles-ci et à formuler des conventions pour les unir sous une seule direction, mais feu le sénateur Reid fit tout ce qu'il était humainement possible de faire et le travail qu'il dut s'imposer a été très ardu.

Je n'ai pas eu l'occasion, de connaître intimement feu l'honorable M. Laflamme. Je me souviens bien de ma première rencontre avec lui. C'était à Winnipeg, durant une convention de l'association du Barreau. Il y représentait, je crois, l'honorable ministre de la Justice. Un soir que j'étais dans l'hôtel où se tenaient les réunions, je rencontrai un jeune avocat que je connaissais et qui me proposa d'aller faire visite à M. Laflamme. Je lui dis que je ne le connaissais pas, mais il insista pour que nous y allions quand même. Nous nous rendîmes donc chez M. Laflamme et nous passâmes une très agréable soirée en sa compagnie. A titre d'avocat, je ressens la lourde perte éprouvée par cette Chambre. Fier de ma profession, je désire ardemment que, de temps en temps, on nomme au Sénat, des légistes les plus éclairés de l'autre Chambre. Dans les débats sur les aspects constitutionnels ou légaux d'une question, M. Laflamme a donné au Sénat le précieux apport de ses connaissances. Je me rappelle qu'à la dernière session, il a fait des remarques très appropriées sur la négociation de traités.